

Edité le : 11/05/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

Régie des eaux et de l'assainissement

du Bassin Minier et du Garlaban
Quartier Bédelin - Auberge Neuve
13124 PEYPIN

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-60041	
Identification échantillon :	LSE2605-12694-1	Analyse demandée par : ARS PACA - DT 13
Nature:	Eau de distribution	
Point de Surveillance :	MAIRIE	Code PSV : 000000175
Localisation exacte :	ROBINET LAVABO SANITAIRE RDC	
	Type de point de prélèvement : distribution / Environnement du robinet propice à un prélèvement : Oui	
	Absence d'interconnexion avec une ressource privée : Oui / Mode de prélèvement : Robinet / Traitement complémentaire existant sur réseau privée : Non	
	Robinet utilisé régulièrement pour la consommation humaine : Oui / Type de Robinet : Mitigeur / Conditions de prélèvement :	
	Débit maximum 5-10 secondes puis écoulement débit moyen pendant 2 minutes / Démontage de la partie terminale : Oui	
	Mode de désinfection du robinet : Alcool / Maintien du cône stérile : Non	
Dept et commune :	13 SIMIANE-COLLONGUE	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,4329167000	Y : 5,4333972000
UGE :	2138 - AEP ZONE SUD (REABMG-T2)	
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	
Type de visite :	AA	Type Analyse : APLUS
		Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	REABMG QUARTIER BEDELIN, AUBERGE NEUVE 13124 PEYPIN	
Nom de l'installation :	SIMIANE-COLLONGUE VILLE	Type : UDI
		Code : 000158
Prélèvement :	Prélevé le 06/05/2026 à 09h34 Réception au laboratoire le 06/05/2026 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / GUELLATI Sami Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain							
Aspect de l'eau	Limpide	-	Analyse qualitative				
Couleur de l'eau	0	-	Analyse qualitative				
Température de l'eau	18.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #
pH sur le terrain	8.0	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	426	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10	200	1100 #
Chlore libre sur le terrain	0.24	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	0.26	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000			0 #
Escherichia coli réalisé à Marseille	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000		0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0	#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) réalisé à Marseille	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
Caractéristiques organoleptiques							
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative				
Turbidité	0.18	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
pH	8.07	-	Potentiométrie	NF EN ISO 10523	2	6.5	9 #
Température de mesure du pH	19.0	°C		NF EN ISO 10523	15		
TAC (Titre alcalimétrique complet)	16.35	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50		#
TH (Titre Hydrotimétrique)	19.05	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06		#
Carbone organique total (COT)	1.2	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2		2 #
Cations							
Ammonium	0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.10 #
Anions							
Chlorures	20.10	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50		250 #
Sulfates	26.40	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50		250 #
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01	0.50	#
Nitrates	1.68	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5	50	#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.03	mg/l	Calcul			1	
Métaux							

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Aluminium total	< 10	µg/l Al	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		200 #
Fer total	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		200 #
Manganèse total	< 10	µg/l Mn	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		50 #
COV : composés organiques volatils							
Solvants organohalogénés							
Bromoforme	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.10		#
Chloroforme	42	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.10		#
Dibromochlorométhane	2.8	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.02		#
Dichlorobromométhane	14	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.02		#
Somme des trihalométhanes	58.80	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.10	100	

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

13APLUS26

ANALYSE (APLUS) EAU EN DISTRIBUTION (ARS PACA 2026)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Nicolas TOINNET
Technicien de Laboratoire

